

Les dynamiques socio-économiques

Les évolutions de la société ont des impacts directs ou indirects sur l'environnement.

De nombreux éléments influent. La population s'accroît et vieillit. Le Sud et les zones littorales attirent des populations toujours plus nombreuses. La ville étend son influence : la périurbanisation se poursuit mais à un rythme moins intense que dans les décennies précédentes. La frontière entre le rural et l'urbain est de plus en plus floue. Avec l'essor de la société urbaine, les rythmes de vie s'accroissent, les pratiques sociales s'individualisent et la mobilité augmente. La population est de plus en plus sensible à l'environnement même s'il existe un décalage entre les déclarations et les pratiques.

Enfin, la mondialisation et la tertiarisation de l'économie se sont accélérées. Avec l'essor de nouvelles puissances économiques (Chine, Inde, Brésil...), on observe pour la première fois depuis des décennies des tensions sur le marché des matières premières. Le découplage entre la croissance des activités et celle des ressources utilisées ou des pollutions émises est le défi qui se pose à l'économie aujourd'hui. Les entreprises, qui ont compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir à se convertir à l'environnement, s'engagent de plus en plus dans des démarches volontaires en faveur du développement durable*.

Notre société et notre environnement économique évoluent et ces changements ont des impacts directs ou indirects sur l'environnement. Nos modes de vie, nos habitudes de transport, nos choix alimentaires et, plus largement, notre manière de consommer et de produire ont des effets sur l'occupation de l'espace, l'utilisation des ressources naturelles, les émissions et l'état des milieux. La consommation ne cesse de croître et les objets de consommation se diffusent et se renouvellent de plus en plus vite. Avec l'essor de la société urbaine, les rythmes de vie s'accroissent, les pratiques sociales s'individualisent et la mobilité augmente.

La canicule de 2003 a marqué les esprits. À l'heure où les premiers baby-boomers commencent à partir à la retraite, le grand nombre de décès prématurés

liés à cet événement climatique a accéléré la prise de conscience des menaces que pourrait faire peser un environnement dégradé sur une France vieillissante. Les questions du changement climatique et de l'effet de serre ont fait irruption dans le débat public. Comme après les tempêtes de 1999, la population s'est sentie directement touchée par un problème environnemental global.

Notre monde paraît de plus en plus fragile. Face à l'importance des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et aux menaces pesant sur les ressources, se pose la question de savoir si les modes de vie occidentaux sont viables à long terme et encore plus s'ils s'étendent aux pays émergents. La croissance des richesses est une condition nécessaire pour améliorer le progrès économique et social de tous. Mais elle n'est envisageable que dans une perspective de développement durable et par conséquent de contraintes écologiques. Trouver la voie d'un développement économique respectueux de l'environnement est donc un défi urgent.

Des marges de manœuvre pour infléchir ces tendances existent. Les politiques sectorielles en faveur de l'environnement permettent de mener sans trop de difficultés des actions ciblées auprès d'un type d'acteur bien identifié. Il est en revanche nettement plus difficile d'agir dans des situations complexes impliquant des acteurs diffus, nombreux, diversifiés ou n'ayant pas les mêmes intérêts. Tous les changements ne se font pas à la même vitesse. Certaines innovations technologiques peuvent produire des évolutions fulgurantes et inattendues alors qu'il faut parfois attendre plusieurs décennies avant que les changements de comportement ne se diffusent à l'ensemble de la société. Dans certaines circonstances, il est seulement possible d'agir sur les effets produits mais pas sur les tendances. C'est, par exemple, le cas du vieillissement de la population et de l'augmentation de la taille des ménages pour lesquels il s'agit surtout de limiter les impacts de ces évolutions, en particulier sur les logements et la mobilité.

S'orienter vers le développement durable passe donc par des actions à la fois préventives, curatives ou d'accompagnement impliquant tous les acteurs

et toutes les échelles. La difficulté d'une telle approche est de faire coopérer des acteurs ayant parfois des intérêts divergents et appartenant à des mondes qui souvent s'ignorent.

La population s'accroît et vieillit

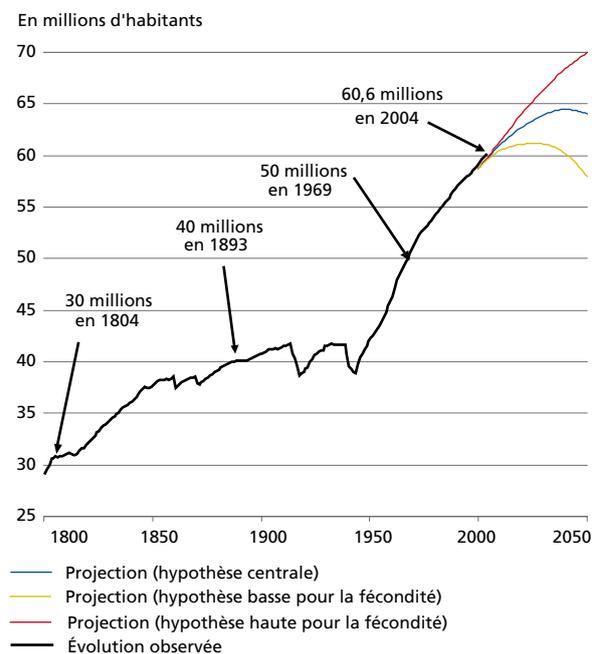
La France apparaît en Europe comme un pays en bonne santé démographique. C'est l'une des plus fortes populations mais aussi un pays de densité moyenne. La croissance démographique provient avant tout d'une fécondité relativement élevée au regard de ses voisins européens et d'une augmentation régulière de l'espérance de vie. Les Français sont essentiellement urbains. Mais ils réinvestissent le territoire rural, en particulier autour des zones urbaines, où ils recherchent un cadre de vie meilleur sans trop s'éloigner des services de la ville. Cet étalement des villes consomme de l'espace, et souvent de façon irréversible. La France est entrée dans l'ère du vieillissement démographique, comme la plupart des pays occidentaux. Au-delà du financement des retraites, cette évolution aura des conséquences sur la société dans son ensemble. Les modes de vie et de consommation, les opinions et, plus généralement, l'attitude face à la vie pourraient en être modifiés dans un proche avenir.

Du baby-boom au papy-boom

La France a vécu au cours du dernier demi-siècle un accroissement démographique sans précédent qui n'est pas sans conséquence pour l'environnement. La population (Métropole et départements d'outre-mer) s'est accrue durant cette période de près de 20 millions d'habitants, soit une augmentation de 50 %. Cette croissance est la plus forte de notre histoire aussi loin que l'on peut remonter.

Au 1^{er} janvier 2004, la population française était estimée à 62,2 millions d'habitants et à 60,2 millions pour la France métropolitaine. Elle représente plus de 13 % de la population de l'Europe des Vingt-Cinq et environ 1 % de la population mondiale. Aujourd'hui, où la natalité est faible et l'immigration réduite, la croissance démographique s'est fortement ralentie. Dans les prochaines années, les naissances devraient baisser et les décès augmenter. Selon les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le maintien d'une fécondité à 1,8 enfant par femme conduirait à une population métropolitaine de 65 millions en 2040.

Évolution de la population de la France métropolitaine depuis deux siècles



Note : Projection hypothèse haute : la fécondité se stabiliserait à 2,1 enfants par femme en moyenne ; projection hypothèse centrale : la fécondité se stabiliserait à 1,8 enfant par femme en moyenne ; projection hypothèse basse : la fécondité se stabiliserait à 1,5 enfant par femme en moyenne.

Source : Institut national d'études démographiques (Ined) - Insee.

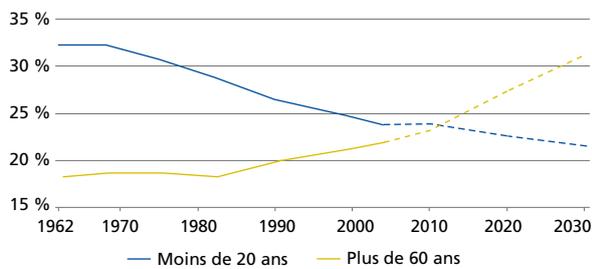
La croissance démographique a été plus soutenue, en moyenne annuelle, entre 1999 et 2004 qu'entre 1990 et 1999. Cela est dû pour les trois quarts à l'excédent des naissances sur les décès. La France se distingue en cela de la plupart de ses voisins (Allemagne, Italie...) où les décès sont plus nombreux que les naissances et où la croissance démographique ne se maintient que par l'apport migratoire. Avec 1,90 enfant par femme en 2004, la France a la fécondité la plus élevée de l'Europe des Vingt-Cinq après l'Irlande¹.

Comme les autres pays européens, la France vieillit. Les XIX^e et XX^e siècles ont été ceux de la croissance démographique ; le XXI^e sera celui du vieillissement. L'allongement de la durée de vie et la baisse de la natalité ont bouleversé la répartition par âge de la population. La durée de vie ne cesse de s'allonger : elle a progressé de dix mois en deux ans, alors que la tendance des cinquante dernières années n'était que de trois mois par an. En 2004, l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes réunis a franchi le seuil des 80 ans. En 2004, 21,8 % de la population métropolitaine avaient 60 ans ou plus

1 – Taux de fécondité en 2002 selon l'Observatoire démographique européen : France : 1,8 ; Irlande : 1,97 ; Europe des Vingt-Cinq : 1,46.

contre 18,1 % en 1962. Selon les projections de l'Insee, cette tranche d'âge devrait regrouper 31 % de la population en 2030.

Évolution de la part des moins de 20 ans et des plus de 60 ans dans la population et projection de population



Champ : France métropolitaine.

Note : Scénario central : fécondité à 1,8 enfant par femme ; mortalité tendancielle ; solde migratoire à 50 000.

Source : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Recensements et projection de la population.

La population des retraités est aujourd'hui nombreuse, relativement aisée, en bonne santé, et dispose de beaucoup de loisirs. Sa participation à la vie sociale est importante. Elle voyage et choisit son lieu de résidence en fonction de ses propres critères : l'afflux des retraités participe ainsi à la croissance démographique des zones littorales et méridionales. À la différence des autres tranches d'âge qui sont attirées par la création d'emplois, la venue des retraités est génératrice d'emplois.

Évolution de l'espérance de vie à la naissance

En années	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2004(p)
Hommes	63,4	67	68,4	70,2	72,8	75,3	76,7
Femmes	69,2	73,6	75,9	78,4	81	82,8	83,8

p : données provisoires.

Source : Insee.

Le double tropisme du rivage et du soleil

Avec une densité de 111 habitants/km², la France métropolitaine a une densité proche de la moyenne de l'Europe des Vingt-Cinq (112 hab./km²). Celle-ci est relativement faible comparée à ses voisins de la « vieille » Europe industrielle (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas) qui ont des densités deux à trois fois supérieures. La population est inégalement répartie sur le territoire métropolitain : 20 450 hab./km² pour Paris et 14 hab./km²

pour la Lozère. Les zones à forte densité se répartissent en trois grands foyers de peuplement encadrant un espace central peu peuplé. 19 % de la population métropolitaine, c'est-à-dire plus que la Belgique, se concentrent en Île-de-France sur 2 % du territoire national. Trois départements du couloir rhodanien et de la façade méditerranéenne (Rhône, Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes) concentrent près de 8 % de la population métropolitaine. Quant aux zones frontalières du Nord et de l'Est, elles se rattachent au foyer de peuplement de l'Europe du Nord-Ouest, l'un des plus denses d'Europe. Enfin, les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, figurent parmi les départements français les plus densément peuplés (hors Île-de-France). Leur densité est comparable à celles de départements fortement urbanisés comme le Rhône ou les Bouches-du-Rhône.

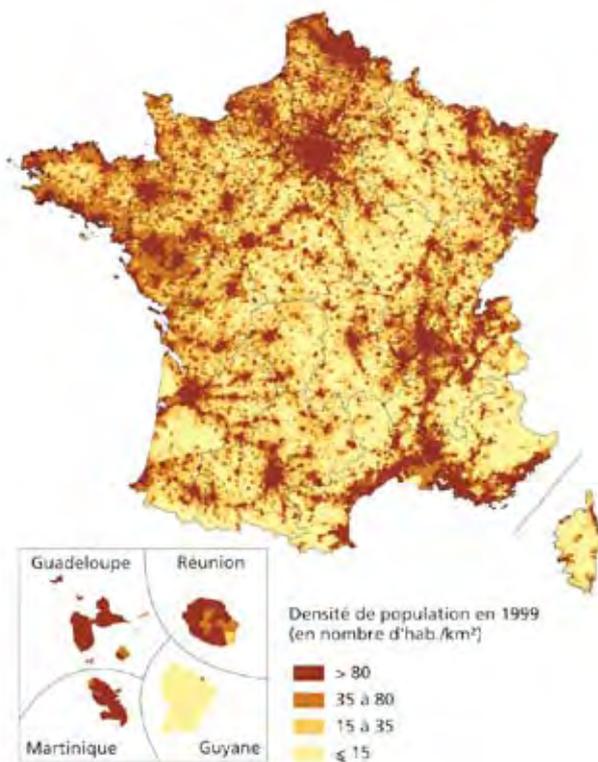
Toutes les régions situées au nord d'une ligne Paris-Genève perdent de la population au profit des régions du sud. Les plus fortes croissances démographiques de ces dernières années se situent dans les régions du Sud-Est, du midi et, fait nouveau, sur la façade ouest. Le Languedoc-Roussillon est de loin la principale région bénéficiaire.

La population et les activités se concentrent de plus en plus au bord des fleuves et du littoral. La carte des densités de population dessine très fidèlement le tracé des grandes vallées alluviales et des contours littoraux. Si l'attraction des corridors fluviaux est un phénomène ancien, l'intensité de l'attraction des côtes s'est en revanche renforcée au début du XX^e siècle et s'est accentuée depuis les années soixante-dix. Les communes littorales ont une densité de population plus forte que la moyenne nationale. En 1999, elle était de 272 hab./km² en Métropole et près de 300 hab./km² à la Martinique et à la Réunion. Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de 9,6 % sur le littoral contre seulement 3,5 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.

L'hégémonie de l'urbain

À partir du début des années trente, les Français sont devenus majoritairement urbains. La population des villes françaises a doublé entre 1936 et 1999 : elle est passée de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français métropolitains vivent en ville contre 53 % en 1936. Les communes urbaines couvrent 18,4 % du territoire,

La densité de population

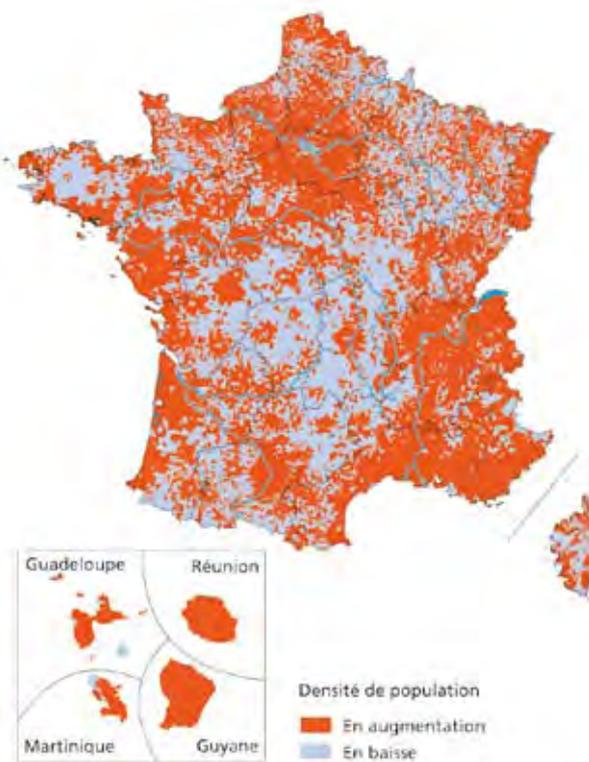


Source : Insee, Recensement de la population, 1999.

soit 100 000 km². Pour la première fois depuis un siècle, la population a augmenté dans la majorité des communes rurales* au cours des années quatre-vingt-dix. Avec l'étalement urbain*, les limites des agglomérations sont de plus en plus floues. Selon le gradient d'urbanité, on passe du centre-ville aggloméré au rural périurbain* des lotissements et zones d'activités, puis aux zones éloignées des villes.

La plupart des ruraux vivent désormais en articulation étroite avec la ville et les modes de vie s'homogénéisent. L'usager de la ville en est de moins en moins

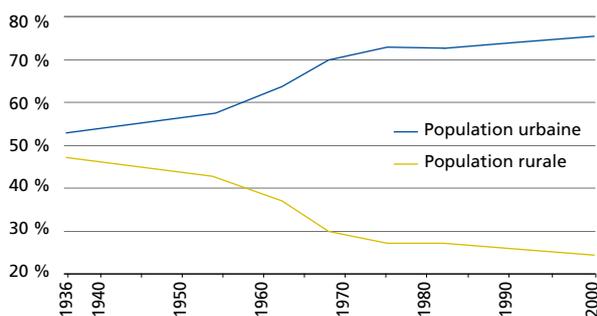
Évolution de la population entre 1982 et 1999



Source : Insee, Recensements de la population.

un résident. La ville étend son influence sur un large territoire et attire pour ses fonctions urbaines. Elle offre le travail mais aussi un large éventail de services. La dissociation entre lieu de travail et lieu de vie, lieu de production et lieu de consommation, génère des mobilités qui dispersent les lieux d'intégration sociale des individus. Résidence, travail, consommation, loisirs ont des géographies qui ne coïncident plus nécessairement, et les déplacements se multiplient. Les modes de vie s'individualisent et l'individu est de moins en moins synchronisé avec les temps de la vie sociale.

Évolution de la population urbaine et rurale



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Recensements de la population (champ géographique non constant).

Les modes de vie évoluent

Toutes ces évolutions se sont accompagnées d'une individualisation des modes de vie, d'une demande de mobilité et de flexibilité. On assiste à l'émergence d'une société plus hédoniste, moins centrée sur le travail et la production, qui s'oriente vers le temps libre, les loisirs, le bien-être et l'information. La préférence pour l'habitat individuel, qui contribue au desserrement des agglomérations, est dictée par des prix immobiliers moins élevés en périphérie qu'en centre-ville mais aussi par l'attrait de la campagne. Cette répartition entraîne une spécialisation croissante

des espaces entre le centre et la périphérie, opposant les personnes seules aux familles. Elle contribue aussi à allonger les distances à partir du domicile.

Plus de ménages mais plus petits

Depuis les années soixante, bien que la croissance de la population soit modérée, l'évolution des modes de vie entraîne une forte augmentation du nombre des ménages et une diminution de leur taille. Cette tendance résulte de l'individualisation des modes de vie, de l'accroissement des divorces, du vieillissement, de l'effritement des modes traditionnels de cohabitation et de la fécondité réduite. Ces transformations de la famille ont une incidence directe sur le logement et l'habitat. Pour loger 1 000 personnes, il fallait 323 logements en 1968, 385 en 1990 et 417 en 1999. Cette tendance à l'augmentation du nombre de logements devrait se poursuivre. Elle implique une consommation d'espace accrue, même à population stable. Ainsi, une ville dont la population n'aurait pas évolué entre 1990 et 1999 aurait vu son parc de logements augmenter de 8,3 %.

La vie en accéléré

Auparavant, la vie était rythmée par les horaires relativement figés des entreprises et des administrations. Aujourd'hui, l'évolution des modes de vie et des manières de travailler change le rapport au temps des individus et transforme les temps de la vie sociale. Les origines de ces changements sont multiples : travail féminin, individualisation des modes de vie, transformation de la vie privée et de la famille tout au long du cycle de vie, porosité entre temps de travail et temps privé, flexibilité du temps de travail, développement de mobilités com-

plexes hors travail, essor des technologies de l'information et de la communication... La recherche d'une meilleure maîtrise du temps et d'une plus grande productivité des actes prend une importance grandissante. On assiste à l'émergence d'une culture du temps réel où le temps estimé nécessaire pour accomplir une action diminue. Cette vie en accéléré est devenue possible grâce au développement des technologies : téléphone portable, Internet, GPS... L'exigence de rapidité s'applique au travail mais aussi à bon nombre de pratiques sociales. Nous passons, par exemple, de moins en moins de temps à table. Cette évolution a des répercussions sur nos modes de consommation (plats préparés, surgelés, four à micro-ondes...) et sur la mobilité avec, en particulier, une augmentation notable des déplacements secondaires (déplacements qui n'ont pas une extrémité au domicile). Les déplacements dits « obligés » (travail, études...) régressent alors que les déplacements « choisis » (loisirs, affaires personnelles, visites...) se multiplient. Bien que le temps libre n'ait cessé de progresser, le travail occupe toujours une place centrale. Les emplois du temps féminin et masculin² convergent de plus en plus : en 1998, une femme travaillait (travail professionnel ou domestique) 28 minutes de plus qu'un homme contre 55 minutes en 1974 (Insee, Enquêtes « Emploi du temps »). Ces évolutions peuvent s'expliquer par une répartition plus égalitaire des tâches domestiques mais aussi par la modernisation de l'équipement ménager, l'achat de produits prêts à consommer et la sous-traitance de certaines tâches domestiques. Le temps libre est encore concentré sur la fin de la semaine. Cette situation est un héritage de l'organisation industrielle standardisée du temps de travail. Elle pourrait être remise en cause par de nouvelles pratiques

Emploi du temps journalier des urbains de 18 à 64 ans

	Hommes			Femmes		
	1974	1986	1998	1974	1986	1998
Travail professionnel et formation	5 h 59	5 h 04	4 h 57	3 h 19	3 h 09	3 h 23
Travail domestique	1 h 45	2 h 10	2 h 11	5 h 20	4 h 48	4 h 13
Temps personnel	11 h 50	11 h 33	11 h 36	11 h 40	11 h 41	11 h 49
Temps de loisirs	3 h 41	4 h 21	4 h 37	2 h 55	3 h 33	3 h 52
Trajets de loisirs et domestiques	0 h 44	0 h 49	0 h 38	0 h 44	0 h 47	0 h 41

Source : Insee, Enquêtes « Emploi du temps ».

2 - Chenu A. et Herpin N., 2002. « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et statistique*, n° 352-353, septembre 2002, pp. 15-37.

sociales et de travail. Enfin, l'alternance des périodes de vacances et de travail s'étale désormais tout au long de l'année.

Évolution de la part des déplacements secondaires dans quelques grandes villes

En %	1976	1985	1995
Lyon	16	17	21
Lille	13	19	23
Grenoble	20	20	20
Bordeaux	15	18	20

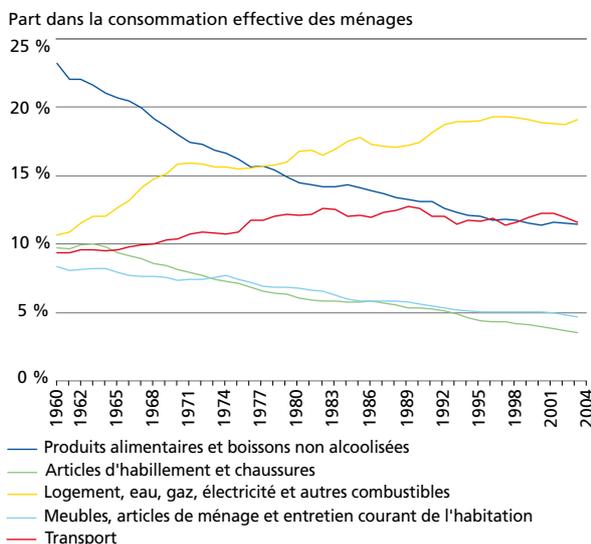
Note : Tout déplacement qui n'a pas une extrémité au domicile est dit secondaire.

Source : Insee, Enquêtes « Ménages déplacement », méthode standard.

Consommation, vers de nouveaux biens et services

La seconde moitié du XX^e siècle a vu l'essor de la consommation de masse. Avec l'augmentation du niveau de vie, les « Trente glorieuses » ont été marquées par une accélération de la consommation jusqu'au premier choc pétrolier. La croissance de la consommation s'est ensuite ralentie. La plus grande partie du budget reste consacrée aux fonctions essentielles : se nourrir, se loger, s'habiller, se déplacer et équiper son logement. Mais la part prise par ces dépenses recule régulièrement, à l'exception du logement³ et des transports. D'autres biens et surtout d'autres services tels que la santé, les communications, les loisirs et la culture occupent une place de plus en plus importante.

Évolution de la répartition de la consommation des ménages



Source : Insee, Comptes de la nation.

Après le boom des années soixante et soixante-dix, la consommation pour l'équipement des ménages s'est ralentie. La quasi-totalité des ménages, même les plus modestes, possède aujourd'hui un lave-linge, un réfrigérateur, un four à micro-ondes ou une télévision. En outre, le multi-équipement, c'est-à-dire le fait de détenir plusieurs exemplaires d'un même équipement, progresse que ce soit pour la voiture, la télévision ou le micro-ordinateur. Le comportement alimentaire des Français a considérablement changé. Les contraintes de la vie moderne les ont conduits à délaisser les produits traditionnels, trop longs à préparer ou de trop forte valeur nutritive, au profit de produits prêts à consommer ou orientés vers la forme et la santé. Depuis 1960, la consommation par habitant de plats cuisinés a augmenté de plus de 5 % par an en moyenne, celle des yaourts et des crèmes lactées a été multipliée par quinze. En revanche, les achats de légumes frais stagnent.

Équipement des ménages en 2004

Équipement	En % des ménages équipés
Réfrigérateur avec ou sans congélateur	98,9
Télévision couleur	94,8
Lave-linge	92,2
Téléphone fixe	86,5
Voiture	80,7
Congélateur avec ou sans réfrigérateur	80,1
Four à micro-ondes	74,3
Magnétoscope	70,6
Téléphone portable	69,6
Ménages ayant 1 voiture	47,5
Micro-ordinateur (portable et non portable)	45,0
Multi-équipement en télévision couleur*	38,0
Internet	30,3
Ménages ayant 2 voitures*	27,0
Ménages ayant 3 voitures et plus*	5,2
Multi-équipement en micro-ordinateur	8,3

* En 2003.

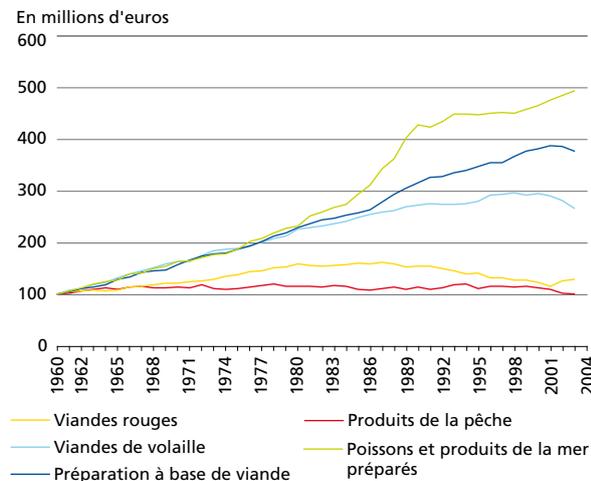
Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages.

Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie, 2003, 2004.

Avec l'essor du temps libre, les Français voyagent de plus en plus mais pour des séjours* plus courts. Environ les trois quarts des Français ont effectué au moins une fois dans l'année un déplacement d'une

3 – La part du logement dans la consommation effective des ménages était de 10,7 % en 1960 et de 19,1 % en 2003 ; celle du transport de 9,3 % en 1960 et de 12,2 % en 2000 (Insee, Comptes de la nation).

La consommation des ménages en produits préparés



Note : Prix de l'année précédente, chaînés base 1995.

Source : Insee, Comptes de la nation.

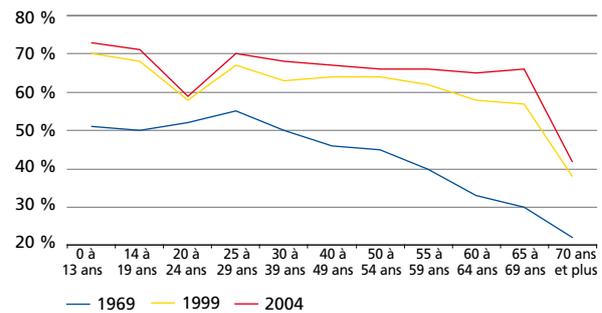
nuitée : en moyenne 4,2 voyages par an. Un quart d'entre eux sont partis au moins une fois à l'étranger : en moyenne 1,4 voyage par an. Après avoir fortement augmenté, le taux de départ des séjours de quatre nuits ou plus a peu varié depuis une quinzaine d'années : il est passé de 45 % en 1969 à 61 % en 1989 puis à 65 % en 2004. Il augmente cependant pour les plus de 50 ans, notamment pour la tranche des 55 à 59 ans pour lesquels le taux de départ est passé de 51 % en 1989 à 66 % en 2004.

Le consommateur doit en permanence procéder à des arbitrages. L'offre de biens manufacturés et de services ne cesse d'augmenter, de se diversifier et de se renouveler. Face à cette complexité, le consommateur change. Il compare plus volontiers les prix (les comparateurs de prix sur Internet lui facilitent la tâche) et souhaite acheter vite pour libérer du temps. Désormais, les voyages pas chers s'achètent de plus en plus souvent par Internet et se décident au dernier moment. Le « *hard discount* » touche une population de plus en plus large.

Le rôle que pourrait tenir, à l'avenir, la consommation des « nouveaux seniors » est une inconnue. Le niveau de consommation n'est pas constant au cours de la vie et les besoins mais aussi les choix varient avec l'âge. Les seniors privilégient actuellement le confort (chauffage, éclairage, services domestiques) et la santé. Le niveau des autres fonctions de consommation diminue avec l'âge (alimentation, transports, habillement, équipement du logement, autres biens et services). Les comporte-

ments de consommation dépendent plutôt de la génération, c'est-à-dire des habitudes collectives qui ont façonné la consommation : pénuries, niveaux de vie... Les effets de génération s'expriment globalement par une hausse des niveaux de consommation pour les générations les plus jeunes.

Taux de départ en vacances par âge



Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie.

Mobilité et périurbanisation : un duo inséparable

La ville exerce deux forces contradictoires. Elle repousse les habitants loin du centre quand ils souhaitent accéder aux aménités* naturelles ou disposer d'une surface habitable plus grande à moindre prix. Elle les attire pour travailler et bénéficier des services qui s'y trouvent concentrés. Depuis une cinquantaine d'années, l'habitat s'est développé autour des villes-centre* d'abord, dans les banlieues périphériques puis vers des zones plus lointaines. Le desserrement urbain a conduit les ménages les moins aisés et les familles à quitter le cœur des villes pour s'installer en périphérie en raison des difficultés qu'ils rencontraient pour se loger dans les centres ou de leur désir de posséder une maison individuelle. L'extension des zones urbaines se fait par densification des couronnes, ce qui se traduit par un écart de densité entre territoires urbain et périurbain. Seule la motorisation des ménages permet de rester lié à la ville agglomérée sans y habiter. Cette organisation spatiale a engendré, dans certaines agglomérations, un phénomène de ségrégation sociale. Elle a partout produit une ville diffuse, où l'habitat et les axes de communication sont particulièrement consommateurs d'espace et où il est difficile de développer des transports collectifs efficaces. Pour ses déplacements, un périurbain émet quotidiennement deux à trois fois plus de dioxyde de carbone (CO₂) qu'un habitant du centre-ville.

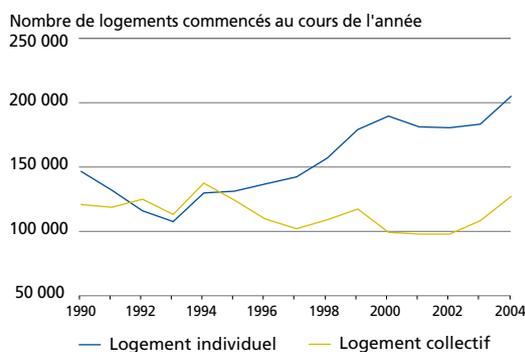
Les aménagements basés sur la sectorisation fonctionnelle (zones de loisirs, de production, d'accueil du tertiaire) ont repoussé en périphérie les activités consommatrices d'espace ou nécessitant des liaisons rapides. La périurbanisation de l'habitat s'est accompagnée du desserrement de l'emploi. Les centres de production (zones industrielles et d'activités) et le tertiaire lourd (logistique et parfois bureaux) se sont excentrés. Certains services (comme les grandes surfaces, les hôpitaux, les universités...) ont accompagné ce mouvement. Cette reconfiguration de la

localisation des fonctions urbaines s'est accompagnée d'une modification de la géographie des déplacements et de l'accroissement des déplacements purement périphériques.

L'engouement pour la maison individuelle

La maison individuelle en milieu rural ou dans une zone faiblement urbanisée séduit de plus en plus les Français. Ce phénomène résulte des aspirations des ménages pour une meilleure qualité de vie, plus d'espace ou tout simplement pour des contraintes économiques en raison de la hausse du prix du foncier. Ce phénomène, qui dure depuis les « Trente glorieuses », s'est accéléré ces dernières années : 61 % des logements construits entre 1999 et 2004 sont des maisons individuelles contre 25 % en 1960 et 50 % dans les années quatre-vingt-dix. L'envol de la construction neuve^a profite surtout aux communes rurales et aux petites unités urbaines*, notamment à proximité d'une agglomération. Entre 1999 et 2004, les communes rurales ont accueilli 33 % des logements construits. Alors que la construction neuve augmente annuellement de 1,1 % en France métropolitaine, elle progresse de 1,7 % dans les couronnes périurbaines.

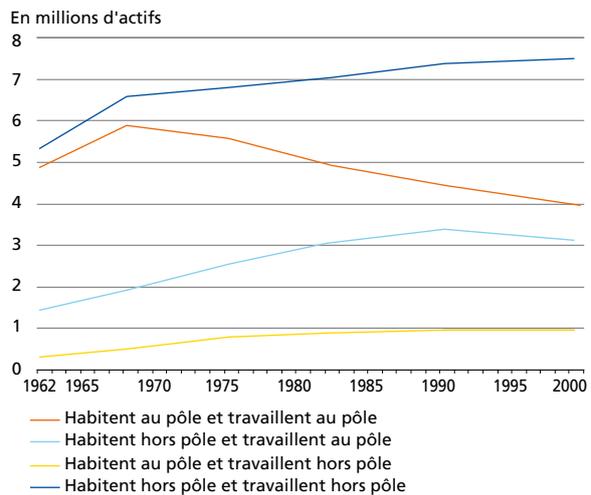
Évolution la construction neuve



Source : ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, Sitadel.

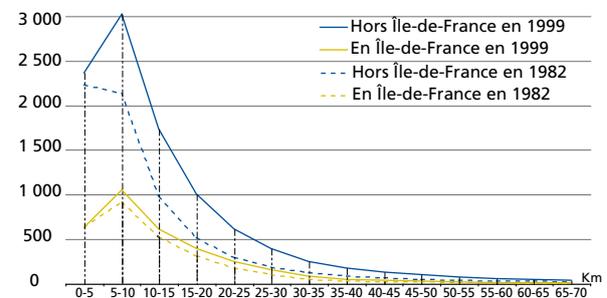
a - La construction neuve est estimée chaque année par le nombre d'ouvertures de chantier.

Évolution des déplacements par origine et destination des actifs habitant et travaillant dans la même aire urbaine



Source : Insee, Recensements de la population.

Les trajets domicile-travail



Lecture : 3 022 220 actifs occupés habitant hors Île-de-France travaillent dans une commune située entre 5 et 10 km de leur commune de résidence en 1999.

Source : Insee, Recensements de la population.

La concentration de l'emploi dans les zones fortement urbanisées contraint à la mobilité les périurbains mais aussi les actifs de l'espace à dominante rurale* : plus de la moitié d'entre eux ont désormais un emploi hors de leur commune de résidence. Plus des trois quarts des actifs des banlieues et des couronnes périurbaines* travaillent hors de leur commune et les migrants alternants sont de plus en plus nombreux. En 1999, ils représentaient 61 % des actifs ayant un emploi contre 46 % en 1982. Ils travaillent en moyenne à 15,1 km à vol d'oiseau de leur domicile contre 13,1 km en 1982. Mais le temps

consacré au trajet domicile-travail n'évolue pas. C'est la vitesse qui augmente. Le développement d'infrastructures routières périphériques axées sur l'écoulement des flux a favorisé « l'effet tunnel », c'est-à-dire la capacité d'aller vite et loin grâce à des voies autonomes déconnectées des espaces urbains qu'elles traversent. L'amélioration du réseau routier a contribué à la dilution de la ville en permettant au périurbain de s'en éloigner vite et d'y revenir aussi vite. Plus que la distance, ce sont surtout le temps et le budget consacrés aux déplacements quotidiens qui sont les facteurs limitant l'extension urbaine.

Si les pôles urbains* ont connu une périurbanisation particulièrement intense jusqu'en 1975,

notamment autour des grandes agglomérations du Sud-Est (Montpellier, Nîmes, Marseille, Lyon, Grenoble), ce phénomène s'est ralenti. Un certain mouvement de rééquilibrage en faveur des villes-centre s'est amorcé depuis 1990. Mais cela ne veut pas dire que la périurbanisation est terminée. Entre 1990 et 1999, la population a progressé de 0,12 % par an dans les villes-centre, de 0,42 % dans les banlieues* et de 1,03 % dans les couronnes périurbaines pour l'ensemble des 361 aires urbaines. Même si ce modèle s'est atténué au cours des années quatre-vingt-dix, l'étalement urbain concernait 42 des 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999.

L'étalement urbain de Montpellier^a ralentit

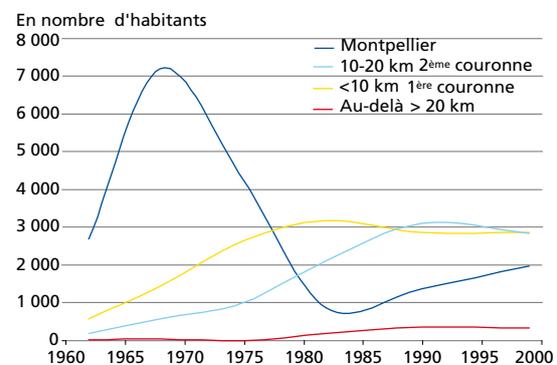
La forte croissance de Montpellier depuis cinquante ans a provoqué une extension urbaine en périphérie liée à la construction de maisons individuelles. Elle s'est accompagnée d'un usage accru de l'automobile et d'une artificialisation diffuse de l'espace.

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la dispersion des habitants autour de Montpellier ralentit. Les frontières de l'aire urbaine* montpelliéraine n'augmentent plus guère. Les 8 000 habitants supplémentaires (dont 6 000 en périphérie) que l'aire urbaine a accueillis chaque année, entre 1990 et 1999, ne s'éloignent pas plus que leurs prédécesseurs de la ville-centre. La ville commence à densifier son habitat, surtout dans la première couronne à proximité de la ville-centre. L'accroissement de la troisième couronne se fait à un rythme en deçà de celui des deux premières. Anticipant l'arrivée du tramway, nombre d'habitants, las de subir la congestion automobile dans un réseau trop étroit, ont évité de s'éloigner de la ville-centre au prix d'une réduction de leur espace habitable. Le desserrement des emplois ne s'étant pas fait au même rythme que celui des habitants, les emplois montpelliérains restent concentrés dans la ville-centre. Les relations centre-périphérie sont toujours dominantes. Les liens purement périphériques augmentent mais ils sont deux fois moins importants qu'entre le centre et la périphérie. Entre 1962 et 1999, la distance moyenne - aller et retour - parcourue chaque jour par les actifs entre leur domicile et leur lieu de travail a augmenté de 10 km. Ces dix dernières années, les déplacements entre communes périphériques, qui avaient le plus augmenté dans les années quatre-vingt, se sont ralentis et les déplacements radiaux se sont stabilisés.

Cette densification, plus subie que voulue, limite la consommation d'espace supplémentaire et rapproche les habitants

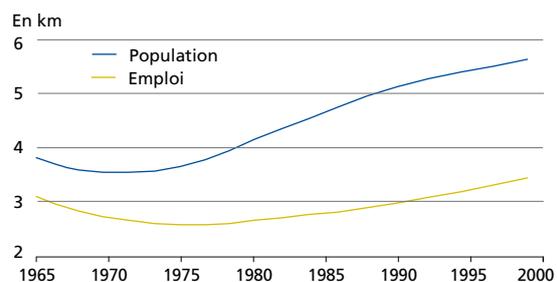
des services et des équipements offerts par la ville-centre, notamment l'accès aux transports en commun. Mais une inconnue demeure, les Montpelliérains vont-ils troquer leur automobile pour les transports en commun ?

Accroissements annuels de population suivant la distance à Montpellier (dans l'aire urbaine)



Source : Insee, Recensements de la population.

Distance moyenne des habitants de l'aire urbaine à Montpellier et aux emplois



Source : Insee, Recensements de la population.

a – Daniel François, 2004. « L'étalement urbain de Montpellier se stabilise », Repères – Synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon, n° 5, mai 2004, 4 p.

Un intérêt grandissant pour l'environnement

La place que donnent les citoyens à l'environnement et la conscience de leur responsabilité environnementale influencent leurs comportements, les efforts qu'ils sont prêts à supporter mais aussi leurs exigences et leurs attentes dans ce domaine. Depuis le début des années soixante, les enquêtes d'opinion montrent régulièrement que l'environnement n'a cessé de s'affirmer comme une préoccupation des Français. Cette sensibilité s'est renforcée au fur et à mesure que les conséquences de l'action de l'homme sur l'environnement se sont faites de plus en plus visibles : pollution de l'air et de l'eau, inondations, incendies de forêt, marées noires... La crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), parce qu'elle touchait à la santé et à l'alimentation, a nourri à son tour cette inquiétude. Malgré cette sensibilité pour l'environnement, il existe un écart entre les déclarations et les pratiques. Les citoyens se déclarent préoccupés par les problèmes d'environnement mais cela ne se traduit pas concrètement dans leur comportement écologique. Certaines entreprises ont compris que les aspirations des Français pour un environnement plus sain pouvaient être un excellent vecteur de communication et l'intègrent désormais dans leur stratégie.

Un écart entre les déclarations et les pratiques

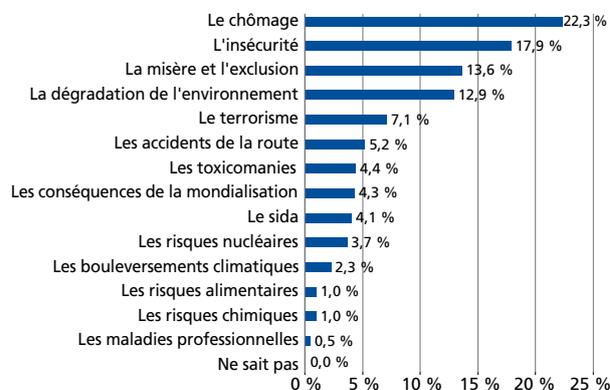
Selon le baromètre de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) de 2004, la dégradation de l'environnement préoccupe les Français. Elle vient au quatrième rang après le chômage, l'insécurité, la misère et l'exclusion. Selon le baromètre Environnement⁴ EDF-R&D, qui permet de connaître les grandes tendances de l'opinion européenne en matière d'environnement, la population française est surtout préoccupée par la dégradation de l'environnement au niveau de la planète. L'état des territoires est jugé d'autant plus dégradé qu'ils sont vastes et éloignés. Ce sont les problèmes environnementaux pouvant à terme mettre en péril l'existence de la vie humaine qui préoccupent le plus les Français. C'est notamment le cas de la pollution de l'air et de

l'eau. Selon l'enquête du Crédoc⁵ sur les conditions de vie et aspirations des Français, menée au début 2004, il existe un déséquilibre entre les attentes en matière d'intervention publique et le champ d'action étroit que la population se réserve. En dépit de sa préoccupation déclarée pour l'environnement, la population n'est pas prête à faire des sacrifices pour empêcher sa dégradation.

Les problèmes qui préoccupent le plus les Français

Question : « En France, parmi les problèmes actuels suivants, lequel est pour vous le plus préoccupant ? »

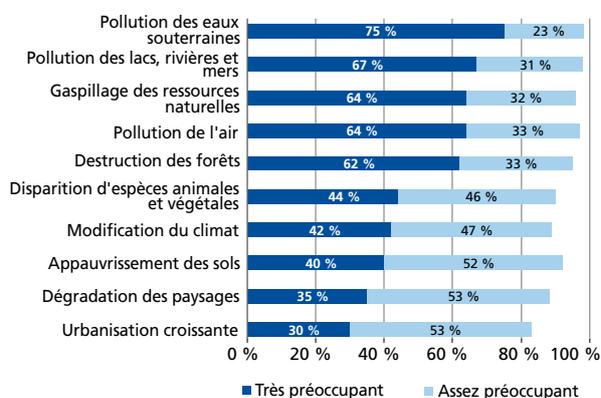
Réponses : en premier.



Source : Baromètre IRSN « Perception des risques et de la sécurité », octobre 2004.

Les problèmes d'environnement qui préoccupent le plus les Français

Question : « Voici un certain nombre de problèmes d'environnement. Indiquez pour chacun d'entre eux si vous le jugez très préoccupant ou assez préoccupant, peu préoccupant ou pas du tout ? ».



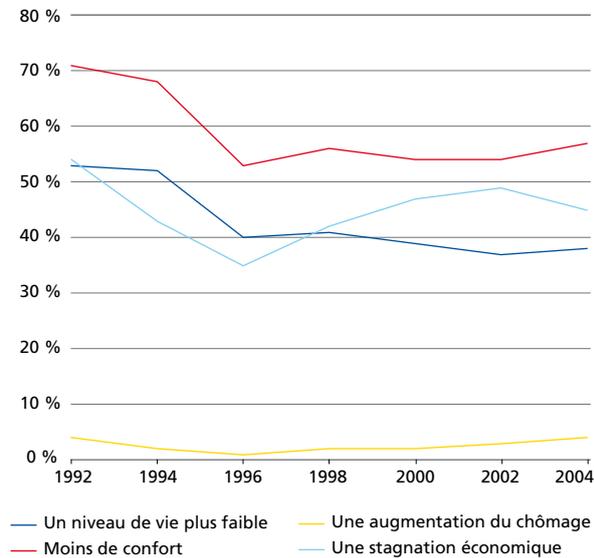
Source : Baromètre Environnement EDF-R&D, volet France, 2004.

4 – Baromètre Environnement EDF-R&D, volet France, Résultats de l'enquête de début 2004 (Peretti-Watel P. ; Hammer B.), note HE7504030A - Baromètre Environnement EDF-R&D, volet Europe, Résultats de l'enquête de début 2003 (Hammer B.).

5 – Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

L'acceptation des efforts pour protéger l'environnement

Question : « Au cas où ce serait nécessaire pour préserver et protéger l'environnement seriez-vous prêt à accepter : ».



Source : Baromètre Environnement EDF-R&D, volet France, 2004.

La hiérarchie des problèmes actuels, vue par les parlementaires

Question : « Je vais vous citer une série de problèmes qui se posent en France. Je voudrais que vous m'indiquiez les deux qui, selon vous, devraient constituer les priorités de l'action du Gouvernement ? En premier ? Et en second ? ».

En %	En premier	En second
Le développement économique	27	19
L'amélioration de l'éducation et de la formation	25	19
La réduction du chômage	20	25
Le maintien de la sécurité	16	9
La lutte contre la pauvreté	6	11
La prise en compte de l'environnement	3	10
La défense nationale	2	3
Autres priorités (non suggérées)	1	2
Sans opinion	0	2

Source : Boy D., 2003. « Les parlementaires et l'environnement » (rapport de recherche). Paris, Proses, programme « Science Environnement Société » de l'Institut d'études politiques de Paris. (disponible en ligne : <http://www.proses.sciences-po.fr/fr/Cahier7.htm> ou http://www.ademe.fr/Etudes/Socio/documents/IPDF/enquete_parlementaires.pdf). 42 p.

Une enquête⁶, réalisée en 2003 par le programme « Sciences Environnement Société » (Proses)⁷, auprès de 122 députés et de 78 sénateurs (acteurs directement impliqués dans la conception des politiques environnementales), montre des différences entre les aspirations des élus et celles du public. Les enjeux environnementaux passent au sixième rang après les exigences économiques. Selon l'auteur de cette étude, ce décalage entre l'opinion publique et celle des parlementaires interrogés pourrait s'expliquer par les différences d'âges, le fait que le monde des élus soit à forte dominante masculine alors que les valeurs environnementales sont plus vivaces chez les femmes ou bien par l'esprit de responsabilité qui prévaut quand on est « aux affaires ».

Les citoyens veulent décider

L'opposition de populations riveraines à l'implantation (décharge, usine d'incinération, éoliennes, axe de communication...) ou à l'extension d'une nouvelle installation est de plus en plus fréquente. Ces pratiques d'opposition, que les Anglo-Saxons qualifient de « Nimby⁸ », sont liées à l'usage d'un territoire où le facteur de proximité est décisif. Il s'agit du refus de subir au niveau individuel (ou à l'échelle d'une collectivité territoriale) les contraintes des équipements profitant à l'ensemble de la communauté. Selon le

Les citoyens face à un grand projet

Question : « Lorsque les habitants risquent de subir des inconvénients à cause d'un grand projet comme le passage d'une voie ferrée, d'une autoroute ou d'un canal, diriez-vous qu'il faut : ».

En %	Début 2000	Début 2001	Début 2002
Accorder à ces habitants le droit de refuser le projet	65	66	66
Maintenir le projet en indemnisant correctement ces habitants	34	33	32
Ne sait pas	1	1	2
Ensemble de la population	100	100	100

Source : Baromètre Environnement EDF-R&D – Crédoc, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français ».

6 – Cette enquête a été réalisée avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

7 – Boy D., 2003. « Les parlementaires et l'environnement » (rapport de recherche). Paris, Proses, programme « Science Environnement Société » de l'Institut d'études politiques de Paris. (disponible en ligne : <http://www.proses.sciences-po.fr/fr/Cahier7.htm> ou http://www.ademe.fr/Etudes/Socio/documents/IPDF/enquete_parlementaires.pdf). 42 p.

8 – Le terme « Nimby » signifie « not in my backyard », c'est-à-dire « pas dans mon jardin ».

baromètre Environnement EDF-R&D (enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français » du Crédoc), les deux tiers des personnes enquêtées souhaitent que les habitants puissent refuser un grand projet pouvant être préjudiciable à l'environnement.

Économie, un monde de plus en plus intégré

Les niveaux de vie occidentaux peuvent-ils être étendus à la planète ? En 1972, le rapport du club de Rome « Halte à la croissance ? » doutait que cela soit possible du fait des contraintes environnementales et des limites sur les matières premières. En 1987, le rapport Brundtland reformulait cette interrogation en ajoutant les dimensions sociale et temporelle. Le développement durable devait être un développement économiquement efficace, socialement équitable et respectueux de l'environnement. Il devait permettre aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

La croissance économique est souhaitée par tous les pays. Elle est source d'emplois et d'amélioration du niveau de vie à condition que la production soit orientée vers la satisfaction des besoins humains (formation, santé, culture, sécurité, bien-être...), la diminution des inégalités sociales et qu'elle se fasse dans le respect de l'environnement. La controverse entre croissance économique et protection de l'environnement connaît aujourd'hui un nouveau souffle. Les craintes exprimées par le club de Rome une trentaine d'années auparavant ressurgissent. La forte croissance de pays à développement rapide comme la Chine, l'Inde ou les pays de l'Asie du Sud-Est pèse sur l'offre de matières premières et de ressources énergétiques. Cette demande, s'ajoutant à celle, déjà importante, des pays industrialisés, accroît les tensions sur les marchés et contribue à la hausse du prix des matières premières et des hydrocarbures. La lutte nécessaire contre le changement climatique est un autre facteur limitant. Les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites d'ici 2050 à la moitié de celles de 2000. Pour atteindre cet objectif, les émissions de CO₂ des pays industrialisés devront donc être en moyenne divisées par quatre. Même si tous les pays ne veulent pas ou ne peuvent pas consentir aux mêmes efforts, les contraintes environnementales se présentent comme un obstacle au développement des activités économiques, selon les modes de croissance économique de la deuxième moitié du XX^e siècle.

L'enjeu est alors de développer une économie capable de créer les richesses nécessaires au progrès économique et au bien-être social tout en maintenant le capital humain, économique et en respectant le capital naturel. C'est-à-dire une économie efficace dans la transformation des ressources, peu polluante et économe dans l'utilisation de l'énergie et des matières.

Des tensions sur les marchés des matières premières

Vingt-cinq ans après le lancement du processus de réforme économique, l'économie chinoise se situe au quatrième rang mondial. Ce décollage a induit une forte consommation de ressources : la production de ciment a été multipliée par huit, l'électricité par cinq, l'acier par quatre. Cela a engendré une forte demande de matières premières et des tensions sur les marchés qui peuvent être illustrées par le cas du zinc. Avant 2001, la Chine était à la fois le premier producteur, consommateur et exportateur mondial de zinc. Mais sa demande s'accélérait, elle est brutalement devenue importatrice nette à partir de 2001, ce qui a généré de fortes tensions sur les approvisionnements mondiaux. Ce cas n'est pas unique.

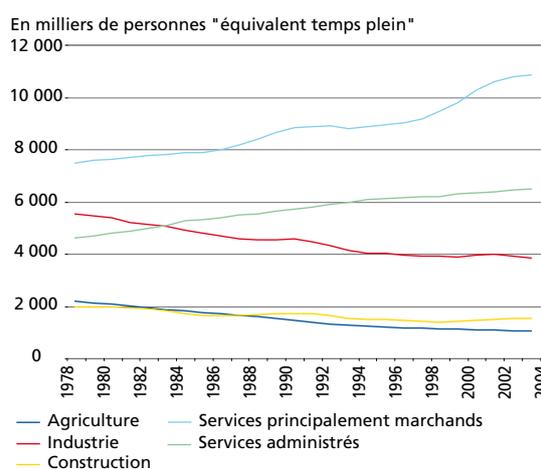
Cette tension sur les matières premières paraît au premier abord paradoxale. La part croissante des activités tertiaires dans l'économie nationale et mondiale pourrait faire croire que l'économie est plus économe en matière. S'il est exact que l'explosion des nouvelles technologies se fait en consommant beaucoup moins de matières que les objets manufacturés des années soixante, la consommation d'objets matériels n'a pas pour autant diminué. La dématérialisation n'est qu'apparente. Bien que la part des services augmente fortement dans le budget des ménages et des entreprises, la consommation matérielle continue à augmenter mais à un rythme plus lent (*voir le chapitre « Gestion et utilisation durables des ressources »*). Pour évaluer la consommation en matières d'une économie, il est nécessaire de tenir compte du déplacement des industries extractives et manufacturières vers d'autres pays. Ce qui n'est pas produit en France est importé de l'étranger, d'Europe le plus souvent, mais aussi de Chine ou du reste du monde. Déplacer les centres de production revient donc à déplacer les centres de consommation de matières premières et d'énergie mais aussi de pollution. Les pressions sur l'environnement augmentent alors dans les pays fournisseurs. Elles sont d'autant plus importantes que les pays émergents ont généralement des technologies moins efficaces pour l'utilisation des ressources.

La tertiarisation de l'économie

Les activités de services ont envahi notre vie quotidienne. Elles offrent des prestations de plus en plus variées aux ménages comme aux entreprises. Des services, que nous nous rendions auparavant à nous-mêmes ou qui n'existaient pas il y a quelques décennies, peuvent être obtenus aujourd'hui sur le marché et de nouvelles entreprises sont apparues pour répondre à ces nouvelles demandes. Quant aux services pris en charge par la collectivité, ils n'ont cessé de progresser au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de vie (santé, éducation, services sociaux...). Désormais, le tertiaire est de loin le secteur le plus important de l'économie. La montée des emplois de services et la diminution des actifs agricoles constituent deux tendances longues qui se sont déroulées tout au long du XX^e siècle et se sont accélérées au cours des trois dernières décennies. L'industrie, de plus en plus utilisatrice de services, n'a pas échappé à cette évolution. Des fonctions, qui auparavant étaient assurées par les industriels (services généraux, entretien, logistique, recherche, conseil, informatique...), sont aujourd'hui externalisées vers des entreprises de services et des emplois sont pourvus par l'intérim. Ces transferts vers le tertiaire peuvent d'ailleurs faire baisser de manière plus apparente que réelle le poids de l'industrie dans les données économi-

ques. De 1980 à 2003, pendant que l'emploi industriel passait en France de 24,7 % à 16,1 % de l'emploi total en équivalent temps plein, l'emploi dans les services aux entreprises, vers lesquelles s'est déplacée une partie des emplois industriels, doublait (passant de 7,7 % à 14,1 %).

Évolution de l'emploi intérieur total par branche



Source : Insee, Comptes de la nation.

La fin de l'énergie bon marché

Les entreprises recherchent désormais leurs nouveaux lieux de production, leurs sous-traitants et leurs clients à l'échelle mondiale. Ces évolutions sont facilitées par des coûts de transports relativement faibles en raison du coût modéré de l'énergie. Le pétrole est actuellement indispensable au fonctionnement de l'économie mondiale du fait de la très grande dépendance du secteur des transports. Mais la fin de l'énergie fossile bon marché s'annonce.

La lutte contre le changement climatique et la disponibilité en ressources énergétiques constituent deux facteurs limitant. L'émergence de problèmes environnementaux globaux (changement climatique, couche d'ozone, biodiversité...) est une autre dimension de la mondialisation. La lutte contre le changement climatique (voir le chapitre « Changement climatique ») concerne par ses enjeux l'ensemble de la planète. Elle implique une profonde mutation des modes de production et de consommation afin de dissocier la croissance des activités de celle des émissions de gaz à effet de serre. Mais la recherche d'une meilleure efficacité

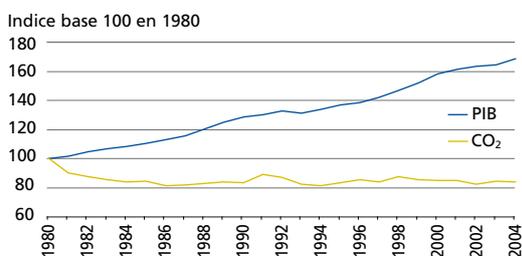
énergétique* s'impose non seulement pour des raisons environnementales mais aussi de coûts. Les hydrocarbures, qui étaient redevenus abondants et peu chers après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, voient leur prix augmenter depuis 2000 du fait de l'accroissement de la demande. Avec l'essor de la Chine, de l'Inde et des autres pays émergents, le marché doit désormais couvrir les besoins des pays industriels mais aussi ceux des pays entrants dans un processus d'industrialisation : soit ceux de quatre milliards d'habitants contre seulement un milliard auparavant. Bien que la consommation énergétique par habitant des pays émergents soit nettement inférieure à celle de l'Amérique du Nord, de l'Europe ou du Japon, leurs besoins sont considérables du fait de leur taille. La Chine est ainsi devenue le second plus grand consommateur d'énergie (fournie aux deux tiers par le charbon) et émetteur de gaz à effet de serre de la planète. Pourtant, la consommation énergétique et le niveau des émissions par habitant sont douze fois moins élevés qu'aux États-Unis et restent bien inférieurs à ceux des riches pays industrialisés. L'Agence internationale de l'énergie prévoit une augmentation de plus de 60 % des consommations

énergétiques en 2030 par rapport à 2000. Mais elles devraient, à plus ou moins long terme, être freinées par l'offre. La production de pétrole diminuera en effet après avoir atteint un pic de production (pic de Hubbert) même si des incertitudes subsistent sur le moment du retournement. Dans un tel contexte, il paraît difficile de généraliser le mode de vie des pays les plus favorisés à toute la planète. En toute hypothèse, une inconnue demeure : quelle sera notre capacité à changer de comportements pour maîtriser la consommation énergétique et à développer des technologies moins polluantes et moins gourmandes en énergie ?

Émissions de dioxyde de carbone et produit intérieur brut* en France

La lutte contre le changement climatique est une priorité internationale. En France, depuis 1990, les émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre, fluctuent autour d'une tendance stable : la croissance de ces quinze dernières années a été réalisée sans augmentation des émissions. Ce découplage est le principal bénéfice du programme français de production nucléaire d'électricité.

Évolution du PIB et des émissions de CO₂ en France



Source : Insee, Comptes de la nation – Citepa, Coralie, format Secten.

Gouvernement en juin 2003, considère la prise en compte du développement durable pour l'entreprise comme un facteur de croissance et d'amélioration de la qualité. Le plan d'action de la Commission européenne en faveur du développement des éco-technologies, adopté en 2004, a l'ambition de réduire la pression sur les ressources naturelles, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de favoriser la croissance économique. L'engagement des entreprises s'explique en premier lieu par des obligations réglementaires, avec des normes à respecter de plus en plus sévères et la mise en place d'instruments économiques à visées incitatives. Les démarches volontaires participent de la recherche d'une image « citoyenne ». Face à la pression de l'opinion, des médias, des organisations non gouvernementales, des agences de cotation, voire même de la justice, l'intérêt bien compris des entreprises est de ne pas provoquer de désordre écologique, ou, tout du moins, de pouvoir démontrer qu'elles prennent toutes les précautions raisonnables. Ces démarches touchent surtout les grandes entreprises et pénètrent plus difficilement le monde des petites et moyennes entreprises. Ce sont généralement les grands donneurs d'ordre qui, en élevant le niveau de leurs exigences, diffusent ces changements auprès de leurs sous-traitants. Elles concernent de plus en plus la grande distribution qui présente de très fortes capacités d'entraînement des fournisseurs mais aussi des consommateurs (voir le chapitre « Industrie »).

Entreprises, une prise de conscience

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, le développement durable semblait une notion étrangère à l'entreprise. Mais aujourd'hui, après leurs homologues européennes et anglo-saxonnes, les grandes entreprises françaises manifestent un intérêt pour l'environnement et le développement durable. Les approches volontaires d'engagement individuel ou collectif se développent, entraînées par une dynamique européenne et nationale. La stratégie nationale de développement durable, adoptée par le

Pour en savoir plus

- Aggeri F., 2004. « Les entreprises françaises et le développement durable », *Regards sur l'actualité - La France et le développement durable*, Paris, La documentation Française, n° 302, juin-juillet 2004, pp. 57-66.
- Baromètre Environnement EDF-R&D, volet France, Résultats de l'enquête de début 2004 (Peretti-Watel P. ; Hammer B.), note HE7504030A - Baromètre Environnement EDF-R&D, volet Europe, Résultats de l'enquête de début 2003 (Hammer B.).
- Boy D., 2003. « Les parlementaires et l'environnement » (*rapport de recherche*). Paris, Proses, programme « Science Environnement Société » de l'Institut d'études politiques de Paris. (disponible en ligne : <http://www.proses.sciences-po.fr/fr/Cahier7.htm> ou http://www.ademe.fr/Etudes/Socio/documents/PDF/enquete_parlementaires.pdf). 42 p.
- Certu, Cete de Lyon, Cete Nord-Picardie, 2002. *La mobilité urbaine en France : les années 90*. Lyon, Certu. 104 p.
- François D., 2004. « L'étalement de Montpellier se stabilise », *Repères - Synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n° 5, mai 2004, 4 p.
- Groupe Futuribles, collectif, 2003. « Radioscopie de la France en mutation, 1950-2030 : l'évolution socio-économique, les modes de vie, les territoires, les villes, la mobilité et l'environnement en 40 dimensions » (*rapport du groupe futuribles, sous la direction de De Jounevel H., Lamblin V. et Theys J. réalisé avec le concours de CPVS, DRAST, Ifen, DATAR*). Paris, Groupe Futuribles. 428 p. (disponible en ligne sur le site Internet du ministère chargé de l'Équipement : <http://www.equipement.gouv.fr>).
- Ifen, 2003. *Les Français et l'environnement : opinions et attitudes au début 2002*. Orléans, Ifen. 93 p. (coll. *Études et travaux*, n° 39).
- Ifen, 2003. *45 indicateurs du développement durable : une contribution de l'Ifen*. Orléans, Ifen, 144 p. (coll. *Études et Travaux*, n° 41).
- Pison G., 2004. « 60 millions d'habitants en France métropolitaine », *Population et sociétés*, n° 399, mars 2004, pp. 1-4. (disponible en ligne sur le site Internet de l'Ined : <http://www.ined.fr>).
- Talbot J., 2001. « Les déplacements domicile-travail : de plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *Insee-Première*, n° 767, avril 2001, pp. 1-4.
- Varet J., 2005. « Les matières premières minérales : flambée spéculative ou pénurie durable ? », *Futuribles*, n° 308, mai 2005, pp. 5-24.

